



SUR VOS TABLETTES

> Vendredi 1er décembre

- **École de musique et Comité Téléthon**, Audition de l'école de musique. Mairie, 19h

> Dimanche 3 décembre

- **Municipalité**, Décembre en fête «Marché de Noël». Salle Brassens de 10h à 18h.

> Mardi 5 décembre

- **Municipalité**, Hommage aux anciens combattants morts pour la France en Afrique du Nord. Stèle Allée des Blancs Caillos à 18h30

> Vendredi 8 décembre

- **Comité Téléthon**, Marathon de Jeanne. Passage à 14h 30 devant la Mairie.
- **Comité Téléthon**, Concert du Groupe Vocal. Église Saint Éloi à 19h30

> Samedi 9 décembre

- **Comité téléthon**, «Le Téléthon sous les projecteurs». Complexe sportif dès 12h.
- **Harmonie de Lezennes**, Repas de la Sainte Cécile. Salle Brassens, 20h sur réservation auprès de l'association.

> Mardi 12 décembre

- **Municipalité**, Conseil municipal. Mairie, 20h.

> Samedi 16 décembre

- **Municipalité**, Distribution du colis des aînés. À domicile.
- **OMSC**, Noël des enfants. Salle Brassens.

> Dimanche 17 décembre

- **Comité Téléthon**, Atelier théâtre «Ça va commencer». Salle Brassens dès 16h. 5 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

> Mardi 19 décembre

- **Municipalité**, Atelier Marmiton. Salle des Rouges Barres dès 9h30.
- **Municipalité**, Décembre en fête «La descente du Père Noël». Place de la République dès 17h15.

> Jeudi 21 décembre

- **Municipalité et Amicale Laïque**, Le Père Noël dans les écoles.

> Dimanche 31 décembre

- **Stade Lezennois**, Réveillon de la Saint Sylvestre. Salle Brassens, dès 20h30 sur réservation auprès de l'association.

En raison de la préparation de Décembre en Fête, la mairie n'accueillera pas, exceptionnellement, le public le mardi 19 décembre 2017 de 13h30 à 17h30. L'accueil téléphonique est maintenue. Il n'y aura pas de stationnement possible Place de la République à cette date.



FOCUS : ENREGISTREMENT DU PACS EN MAIRIE

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexes différents ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, désormais, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Concernant les Pacs conclus par les tribunaux d'instance avant le 1er novembre 2017 : la commune sur le territoire de laquelle est implanté le tribunal d'instance (Lille) récupère toutes les archives afférentes aux Pacs en cours et dissous avant cette date, à savoir les dossiers papier et les données informatiques relatifs à ces Pacs. L'officier de l'état civil de cette commune devra traiter en lieu et place du tribunal d'instance toutes les demandes de modification et de dissolution de ces Pacs, y compris celles qui concernent des partenaires ne résidant pas sur le territoire communal.

Les formulaires Cerfa pour la conclusion, modification et dissolution du Pacs sont disponibles sur le site www.service-public.fr à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>.



CITOYENNETÉ

Bien stationner son véhicule c'est respecter les autres et sa ville. Une recrudescence des stationnements sauvages dans Lezennes déstabilise le bien vivre ensemble.

Le stationnement sur un trottoir est considéré comme très gênant et est passible d'une contravention de 135 euros. Soyons responsables. Soyons citoyens.



SOCIAL

> Colis des Aînés

Le colis des Aînés sera distribué le samedi 16 décembre à partir de 9h. Si vous êtes absent-e ce jour-là, vous pouvez déposer en Mairie, avant le mercredi 12 décembre, une procuration en indiquant la personne lezennoise à qui le colis sera distribué.

> Atelier Marmiton

Le mardi 19 décembre, la municipalité organise un atelier Marmiton où sera préparé et dégusté un repas spécial Noël. Il se déroulera dès 9h30 à la salle des Rouges Barres. Inscription en mairie au plus tard le samedi 16 décembre.



CLICHÉ THERMIQUE

C'est l'automne et vous allez bientôt rallumer votre chauffage. Mais votre maison est-elle bien isolée ? Pour le savoir, faites-là prendre en photo ! Mais pas une photo ordinaire : Un spécialiste de la rénovation énergétique peut venir prendre une photo de votre façade avec une caméra thermique qui détecte les déperditions de chaleur. Inscrivez-vous gratuitement, jusqu'au 22 décembre auprès de la Maison de l'Habitat Durable (7bis rue Racine, 59000 Lille) au 03 59 00 03 59.



STADE PIERRE MAUROY

- **Samedi 2 décembre - 20h ****
LOSC vs TOULOUSE FC
- **Mercredi 13 décembre - 21h05 ***
Coupe de la Ligue
LOSC vs OGC NICE
- **Mercredi 20 décembre - 20h50 ****
LOSC vs OGC NICE

* Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé en fonction de la jauge.

** Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé 2h avant l'événement (sous réserve de modification de l'horaire de l'événement)

> La malle à histoires :

Des histoires pour rire et s'évader.

- Vendredi 01/12 à 17h : «Noël» Pour les plus de 3 ans, gratuit, sans inscription
- Mercredi 06/12 à 10h15 : «Noël» Pour les moins de 3 ans, gratuit, sans inscription.

> Comité Ados :

- Tu as entre 8 et 18 ans, tu aimes lire et faire partager tes découvertes, tu as envie de nous aider à acheter des romans. Participe au comité de

lecture ados qui a lieu une fois par mois. Prochain rendez-vous le samedi 9 décembre. 16h45 pour les + de 12 ans et 17h30 pour les - de 12 ans. (renseignements à la médiathèque).

> Atelier des curieux :

- Atelier des curieux «Cousu main» animé par les Tisseurs d'Oz (gratuit, sans inscription, à partir de 10 ans) le mercredi 13 décembre de 14h30 à 16h30.

> Baby-gym :

Les samedis 2 et 16 décembre à l'Espace Petite Enfance, 52 rue Paul Vaillant Couturier, de 10h à 11h30, pour les moins de 4 ans. Sur inscription au 03 20 34 23 88.

> Consultation infantile :

- Mercredi 6 décembre (consultation infantile)
- Mercredi 20 décembre (accueil puéricultrice)

Sur rendez-vous au 03 59 73 96 60 (UT-PAS d'Hellemmes)

> Inscription aux temps périscolaires du mois de janvier 2018 :

Tableaux disponibles sur le site, à la mairie et dans les centres primaire et maternel dès le vendredi 8 décembre. Les tableaux de présence sont à rendre entre le lundi 11 et le vendredi 15 décembre, uniquement, dans les centres éducatifs primaire et maternel.

> En attendant le Père Noël :

Les équipes des centres primaire et maternel vous accueillent et vous proposent des activités sur la place de l'église à partir de 17h15 le mardi 19 décembre. **Fermeture des 2 centres primaire et maternel dès 16h20**

> Fermeture des structures :

- **Le centre Multi Accueil :** du mardi 26 au vendredi 29 décembre inclus
- **Les ateliers d'éveil du Relais Assistant-es Maternel-les :** du mardi 26 décembre au vendredi 5 janvier inclus
- **Les permanences du Relais Assistant-es Maternel-les :** du mardi 26 au vendredi 29 décembre.

> Les vacances scolaires :

- Accueil des enfants dans les centres

du mardi 26 décembre au vendredi 5 janvier de 7h20 à 19h

- Accueil à la Maison des Jeunes du mardi 26 décembre au vendredi 5 janvier de 10h à 18h.

La consultation infantile de Lezennes évolue :

A partir de novembre 2017, une évolution est apportée dans l'organisation des consultations infantiles ;

- Mercredi, consultation infantile avec présence du médecin et de la puéricultrice
- Le 2ème mercredi, un accueil sera fait par la puéricultrice.

La puéricultrice participe au développement et à l'éveil des enfants. Elle assure la protection et la promotion de la santé de l'enfant et de sa famille.

Elle accompagne les parents pour :

- L'allaitement maternel ou artificiel.
- Les Pesées/mesure et suivi de la courbe staturo-pondéral de l'enfant.

Elle conseille et surveille :

- Les soins d'hygiène (nombril, bain, soins du siège, oreilles, nez,...).
- Le respect des rythmes et du confort de l'enfant (couchage, prévention de la mort inattendue du nourrisson, bruit, tabagisme, chaleur,...).
- Les différentes acquisitions du bébé (éveil du tout petit, propreté,...)
- Le calendrier vaccinal.
- Le matériel de puériculture : mobilier, biberons, stérilisation, linge, jouets, jeux, ...

Et elle oriente, si besoin, vers une consultation médicale.

La pharmacie du Grand Stade sera de garde le jeudi 21 décembre.

Tél : 03 20 91 28 27.

Adresse : 32 rue Gambetta

Bienvenue à

- > Lia DIENNE
- > Justine GUILLAUD

Sincères condoléances à la famille de

- > Mme Gemma BROCARD
- > Mme Marie DÉTHUNE
- > Mme Denise FOLZAN
- > Mme Rose LAMENDIN
- > M Jacques COUTANCE
- > M Marcel FOURLEGNIE

• Emploi et Formation

Vous avez + de 25 ans, vous recherchez un emploi, une formation et vous souhaitez être soutenu-e et orienté-e dans vos démarches. Un agent de la Maison de l'Emploi Intercommunale tient une permanence chaque mois en mairie de Lezennes. Pour être reçu il suffit de **prendre rendez-vous au 03 20 91 59 01**. Pas de permanence en décembre.

• ACTION «mutuelle solidaire» :

Permanence le vendredi 8 décembre, de 9h à 12h, **sur RDV, en téléphonant en Mairie ou au 09 82 51 68 68.**

• ADIL (Agence d'Information sur le Logement) :

Pas de permanence en décembre.

• AIAVM (Aide aux Victimes) :

Permanences les 1er et 3ème jeudis du mois, de 14h à 17h, en Mairie. **Sur RDV en téléphonant au 03 20 49 50 79.**

• Conciliateur de justice :

Le mercredi 13 décembre de 9h à 12h. **Sur RDV, en téléphonant en Mairie.**

• Votre député :

Le député Ugo BERNALICIS fera ses permanences en Mairie de Lezennes les 1ers mardis du mois de 15h30 à 17h30. Avec ou sans rendez-vous. Téléphone : 0675132488

• Protection Maternelle et Infantile :

Consultation infantile le mercredi 6 décembre de 13h30 à 16h, à l'Espace Petite Enfance, 52 rue Paul Vaillant Couturier. Sur rendez-vous au **03 59 73 96 60**

• Conseiller Info Energie

Le 3ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous au **06 87 95 86 94.**

• Permanence Urbanisme

Les samedis 9 et 16 décembre de 9h à 12h en Mairie.

Retrouvez-nous aussi...
www.facebook.com/VilledLezennes
www.twitter.com/VilledLezennes
www.lezennes.fr
Contact : mairie@lezennes.com

**DÉCHETS VERTS**

Une benne sera mise à votre disposition

les samedis 9 et 23 décembre
le samedi 6 janvier 2018
de 11h à 13h

Centre Technique Municipal

COLLECTE DES D M S

Prochaine collecte des
Déchets Ménagers Spéciaux

le samedi 16 décembre
de 14h à 15h

Parking de la Salle Brassens